

Les normes volontaires, un levier d'action pour les entreprises - aux niveaux français et international

Caroline Lhuillery, Cheffe de projet en normalisation à l'AFNOR, Responsable Biodiversité/Sols/Qualité de l'air, Commission AFNOR/BIODIV et ISO/TC 331



Les normes volontaires, un levier d'action pour les entreprises - aux niveaux français et international

Caroline Lhuillery, Cheffe de projet en normalisation à l'AFNOR, Responsable Biodiversité/Sols/Qualité de l'air, Commission AFNOR/BIODIV et ISO/TC 331

Déroulé

- La biodiversité à l'agenda de la normalisation – pourquoi et comment ?
- La normalisation volontaire en tant qu'outil stratégique pour les organisations
- Lignes directrices de la commission AFNOR/BIODIV et du Comité Technique ISO/TC 331
- (Quelques) exemples de normes et projets de normes



■ Pourquoi et comment la biodiversité s'est retrouvée à l'agenda de la normalisation volontaire ?

- nécessité de suivi des performances des organisations
- montée en puissance des rapports sur la durabilité
- nombre de cadres existants
- des initiatives sectorielles spécifiques
- et nécessité de réduire la complexité

⇒ La normalisation offre un cadre aux parties prenantes souhaitant travailler ensemble pour améliorer et aligner leurs cadres stratégiques (management, indicateurs & métriques, méthodes de mesure & évaluation, reporting & communication)

⇒ Crédit à la commission AFNOR/BIODIV en 2018

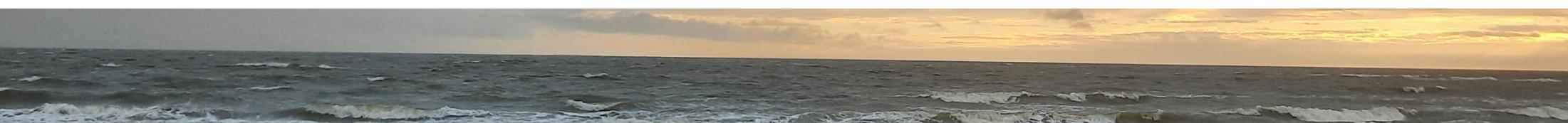
⇒ Crédit au Comité Technique ISO/TC 331 en 2020

La normalisation volontaire - cadre d'élaboration de bonnes pratiques et d'outils d'aide à la décision

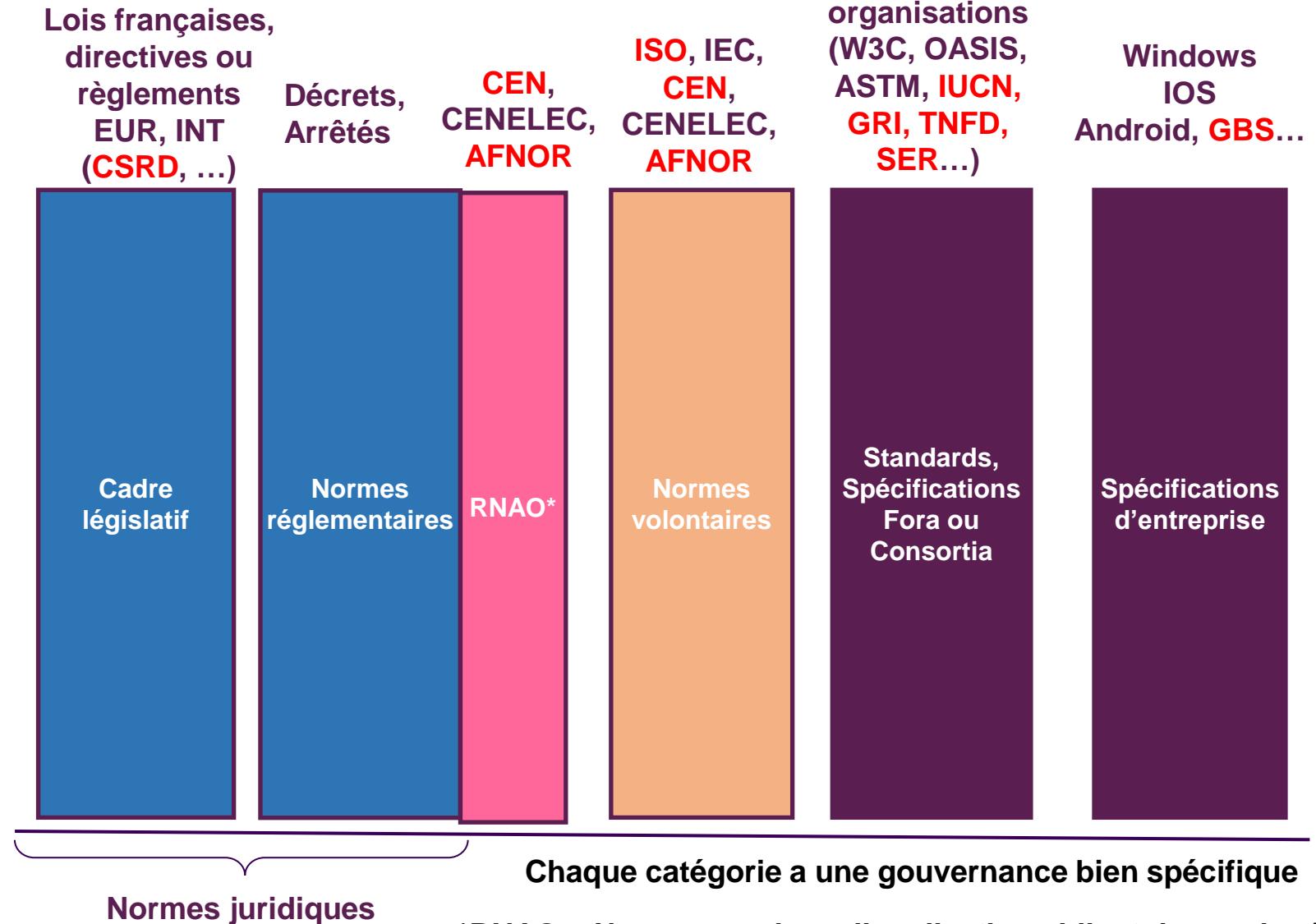
Les normes sont des vecteurs de confiance sur les marchés. Elles visent à :

- Définir un langage commun
- Réduire la complexité
- Définir des méthodes de caractérisation communes de produits et de systèmes
- Harmoniser les pratiques et les faire adopter par les marchés
- Sécuriser des actions à venir (rassurer les financeurs par ex)
- Fournir des modes de preuve de conformité à la réglementation (présomption de conformité à une directive)
- Donner confiance aux utilisateurs / consommateurs, aux pouvoirs publics,
- etc.

=> participant à la mise en œuvre des stratégies environnementales des organisations



Il y a norme et norme



La normalisation en prise avec les questions que se posent les organisations ?

- Comment (mieux) prendre en compte les enjeux de biodiversité dans nos projets et nos stratégies ?
- Quelle formalisation ?
- Comment réduire nos impacts sur la biodiversité, comment les évaluer ?
- Comme réduire nos risques, et valoriser nos opportunités - comment les évaluer?
- Comment identifier nos dépendances vis-à-vis de la biodiversité ?
- Comment rendre lisibles et accessibles les indicateurs, comment les employer ?
- Comment envisager le reporting extra-financier, avec un axe biodiversité ?
- Etc.

Autant de questions qui irriguent les travaux de normalisation français et internationaux

⇒ Commission AFNOR/BIODIV

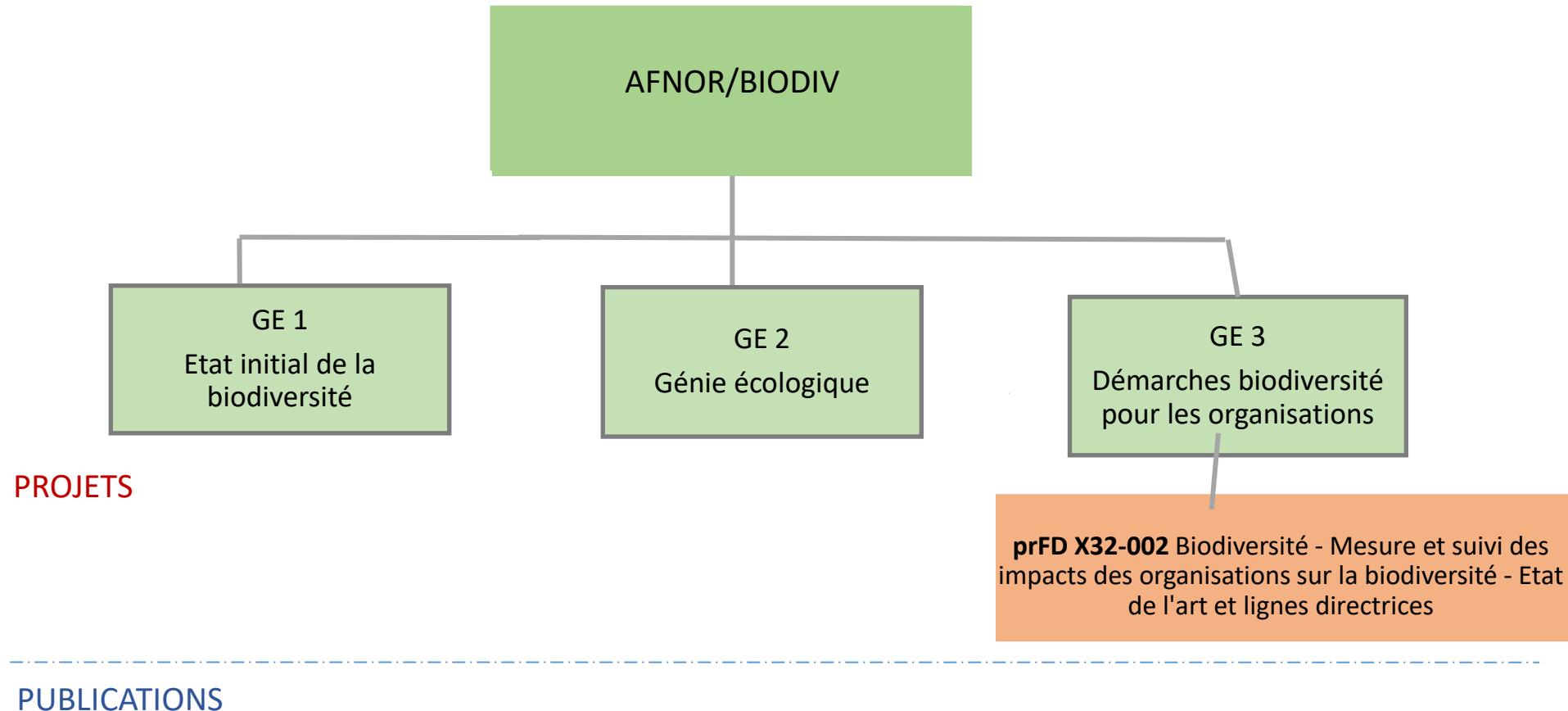
⇒ Comité Technique ISO/TC 331

Lignes directrices AFNOR/BIODIV et ISO/TC 331

OBJECTIFS: répondre de façon concrète aux attentes des organisations

=> pour (mieux) prendre en compte les enjeux de biodiversité dans leurs projets et stratégies.

- Faciliter la traduction des ambitions en actions concrètes,
- Grâce à un dialogue intersectoriel impliquant des chercheurs, des entreprises et des partenaires industriels, des décideurs politiques et autorités publiques, des collectivités territoriales et la société civile.
- Travail de systématisation - revue de littérature: étude des besoins, données existantes et identification des lacunes,
- Etre force de propositions = initiatives pour des projets de normes, volontaires et consensuelles,
- Aligner les cadres de référence méthodologiques (management, indicateurs & métriques, méthodes de mesure & évaluation, reporting & communication).



NF X32-102 (2023)

Biodiversité et génie écologique - Démarche de conduite d'un état initial de la biodiversité dans le cadre d'un projet

NF X10-900 (2022) Biodiversité et génie écologique - Méthodologie de conduite de projet en faveur des écosystèmes

NF X32-001 (2021) Biodiversité - Démarche biodiversité des organisations - Exigences et lignes directrices

| NF X32-001 (2021) Biodiversité - Démarche biodiversité pour les organisations - Exigences et lignes directrices

- Intégrer la biodiversité dans la stratégie et l'ensemble des activités d'une organisation (quels que soient sa nature, sa taille et son degré de maturité) ;
- Apporter un approche holistique, avec une méthodologie robuste et transverse;
- Réduire l'empreinte biodiversité des organisations ;
- Réintégrer leurs activités dans les dynamiques des écosystèmes ;
- Garantir la qualité et le suivi de leurs engagements pris en faveur de la biodiversité ainsi qu'une communication fiable auprès des parties prenantes externes et internes ;
- Permettre aux organisations de valoriser leur démarche par des mécanismes de reconnaissance.

⇒**Certification AFAQ Biodiversité** : offrir aux organisations la reconnaissance de leur démarche biodiversité selon les lignes directrices de la norme NF X32-001

⇒La NF X32-001 constitue la base de travail de la future norme ISO 17298, tout en intégrant les apports des autres pays participant aux travaux ISO.

| NF X10-900 (2022) Biodiversité et génie écologique - Méthodologie de conduite de projet en faveur des écosystèmes

- Structuration de la filière du génie écologique (vocabulaire, besoins d'outils, de formation et de valorisation)
- Donner aux services instructeurs une grille de lecture pour évaluer la qualité des projets de génie écologique
- Aider les maîtres d'ouvrage à définir et à réaliser un projet (de génie écologique notamment) en se posant les bonnes questions, au bon moment, en conduisant des actions adaptées, dans l'établissement des cahiers des charges, en phase de conception, travaux, d'exploitation et de suivi,
- Apporter une méthode consensuelle sur laquelle le prestataire (bureau d'étude, association, etc.) peut s'appuyer pour faire valoir la qualité de sa démarche.



NF X32-102 (fév 2023) Génie écologique - Démarche de conduite d'un état initial de la biodiversité dans le cadre d'un projet

Élaborée sous l'impulsion de l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE) :

L'état initial est défini comme l'« état observé de la biodiversité sur une période et une aire géographique données en amont de la réalisation du projet ».

- Améliorer la conception et la mise en œuvre des mesures ERC (principe de proportionnalité) ;
- Donner aux services instructeurs une grille de lecture, améliorer la qualité des études d'impacts et des dossiers de demande d'autorisation ;
- Aider les maîtres d'ouvrage à juger de la qualité des démarches d'EI proposées par les bureaux d'études, définition d'exigences minimales, appui à l'établissement des cahiers des charges, etc.
- Apporter un appui méthodologique au prestataire (bureau d'étude, association, etc.) qui réalise l'état initial (clarification des rôles et responsabilités, déroulement de l'EI, validité de l'expertise, inventaire de terrain à réaliser, etc.) et permettre de valoriser les prestations de bonne qualité.

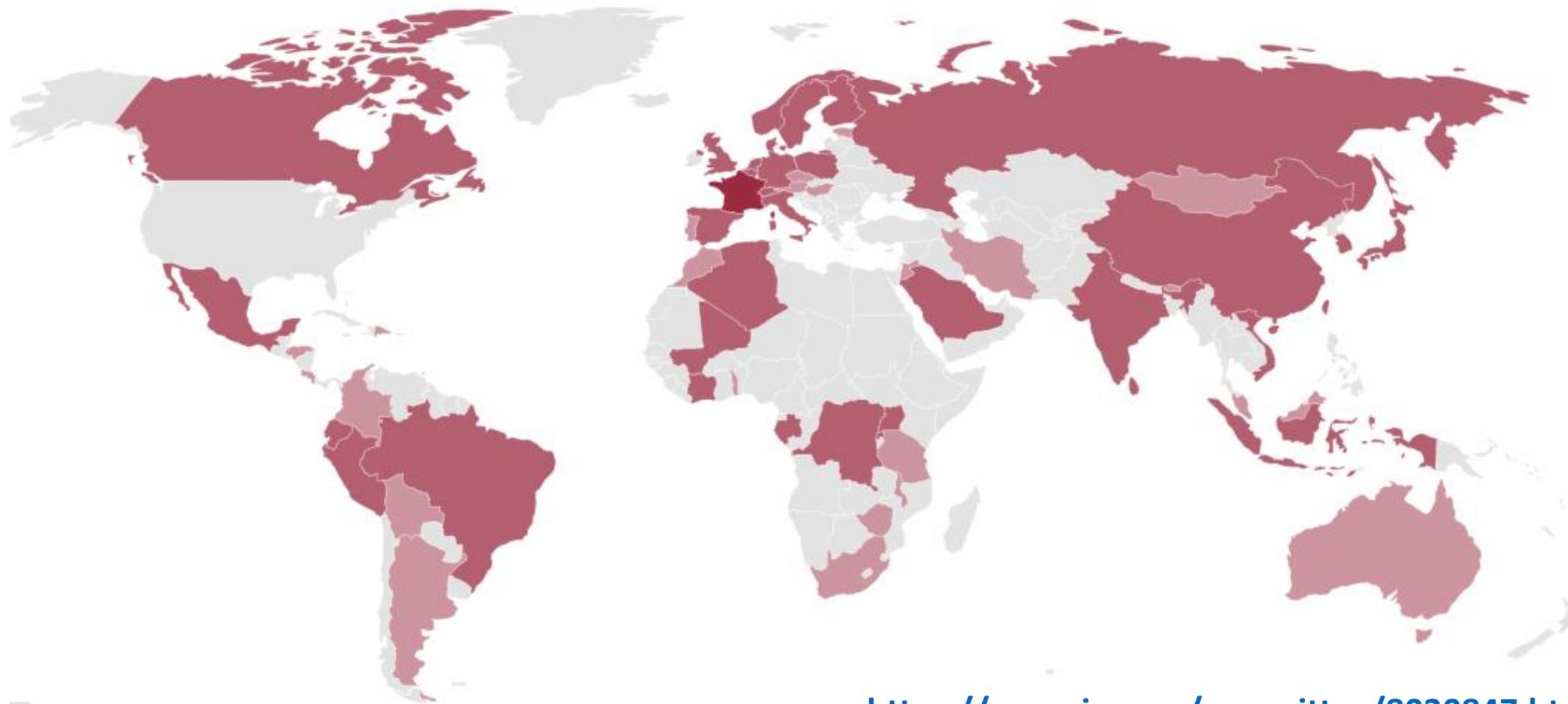


Projet prFDX32-002 Biodiversité - Mesure et suivi des impacts des organisations sur la biodiversité - Etat de l'art

- Réponses aux organisations qui souhaitent identifier et quantifier leurs dépendances et leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques, les réduire, en gérer l'évolution et de pouvoir communiquer sur les actions engagées.
 - Faire le lien entre les grandes questions que se posent les organisations, les méthodologies existantes ainsi que les termes et concepts employés,
- => Aide pour une traduction opérationnelle des évaluations d'impacts des organisations pour leur permettre d'intégrer les bons indicateurs dans leur stratégie au fur et à mesure de leur développement avec les outils correspondants
- (!) Le projet ne promeut pas des solutions commerciales ou des indicateurs spécifiques mais donnent des exemples d'utilisation dans un contexte particulier.



ISO/TC 331 - Cartographie des membres P & membres O



<https://www.iso.org/committee/8030847.html>

36 membres P (Participants) - 1 pays = 1 voix
 23 membres O (Observateurs) - pas de droit de vote

ISO/TC 331 – NIVEAU INTERNATIONAL



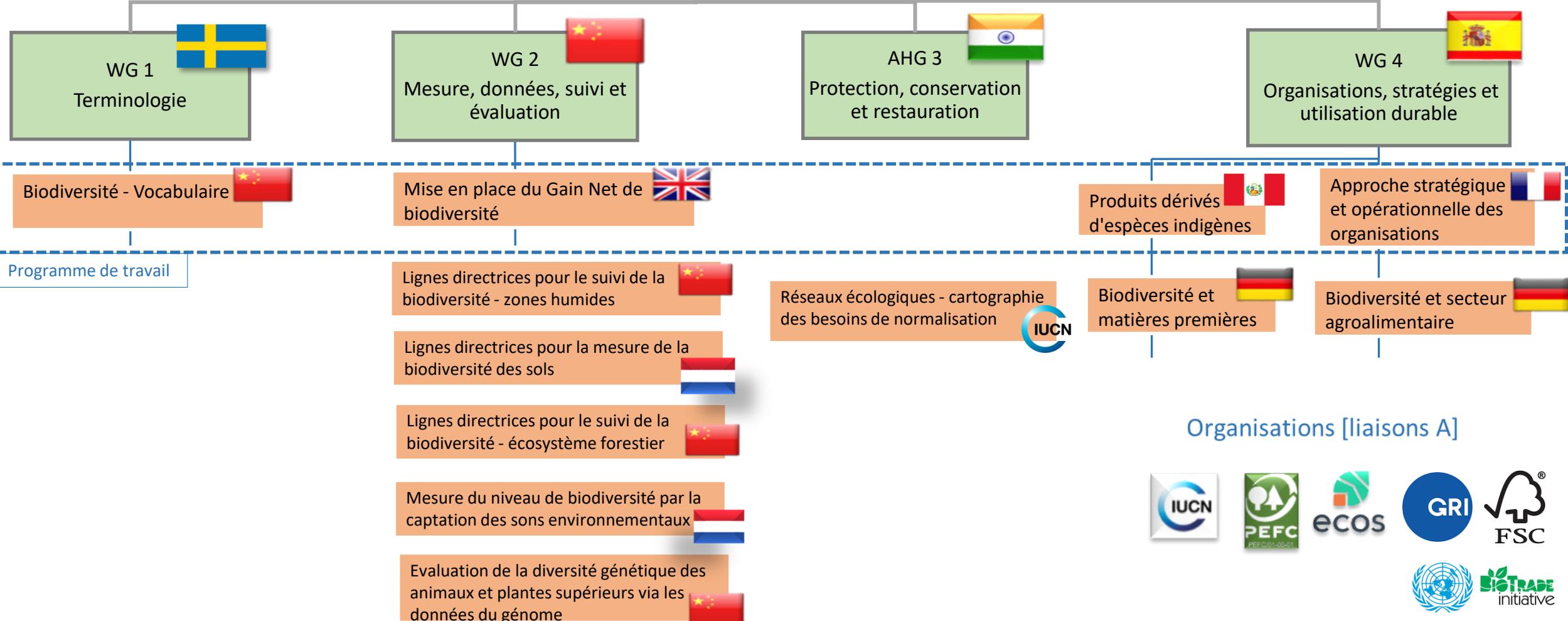
ISO/TC 331
Biodiversité



- Etats d'Asie-Pacifique
- Etats d'Afrique
- États d'Europe oriental

Groupe consultatif
de la Présidence
(CAG)

- États d'Amérique latine et des Caraïbes
- États d'Europe occidentale et autres États



ISO/TC 331 – Groupes de travail et Projets

WG 1 sur la terminologie (Suède)

- ISO/TS 13208 *Biodiversité - Vocabulaire* (Chine)

WG 2 sur la mesure, les données, la surveillance et l'évaluation (Chine)

- ISO 17620 *Biodiversité - Processus de conception et de mise en œuvre du gain net de biodiversité (BNG)* (UK)

WG 3 sur la protection, la conservation et la restauration (Inde)

- Projet de Rapport Technique (TR) sur les « *Réseaux écologiques - cartographie des besoins de normalisation* ».

WG 4 sur les organisations, les stratégies et l'utilisation durable (Espagne)

- ISO 17298 *Biodiversité - Approche stratégique et opérationnelle pour les organisations - Exigences et lignes directrices* (France) => sur base de la NF X32-001 (2021)
- ISO 17317 *Biodiversité - Guide pour la caractérisation des produits issus d'espèces indigènes* (Pérou)
- ISO/PWI 18244 *Biodiversité et secteur alimentaire : lignes directrices pour l'amélioration des performances des entreprises et des détaillants alimentaires en matière de biodiversité* (Allemagne)
- ISO/PWI 18260 *Biodiversité et matière première : protection de la biodiversité dans la première étape de la chaîne d'approvisionnement. Lignes directrices sur l'extraction de matière première abiotique et ses impacts sur la biodiversité* (Allemagne)



Révision de l'ISO 14001 (2015) - ISO et commission AFNOR/E2C

- **Norme à enjeux** : norme chapeau en appui aux organisations pour hiérarchiser et pondérer leurs enjeux environnementaux (empreinte carbone, pollution eau, sols, air, biodiversité, économie circulaire, etc.)
- L'ISO 14001 est élaborée dans le cadre du **Comité Technique ISO/TC 207/SC 1 Systèmes de management environnemental** - accord ISO pour une **révision « limitée »** (vigilance)
- Suivi français de l'ISO 14001 par la **commission AFNOR/E2C** (Systèmes et outils de management environnemental à l'appui du Développement Durable et de la lutte contre le Changement Climatique)
- **Position française : rester sur une approche multifactorielle à enjeux larges de l'ISO 140001**
 - ⇒ La question reste ouverte pour intégrer plus spécifiquement les enjeux biodiversité au sein de l'ISO 14001.
 - ⇒ Si ces enjeux peuvent être renforcés au sein de l'ISO 14001 (ex: citation des facteurs d'érosion), comme l'enjeu climat, une intégration concrète de la biodiversité dans les normes reste du ressort d'un Comité Technique dédié (ISO/TC 331 pour la biodiversité, voir CEN/TC 467 pour le climat).
 - ⇒ Pour participer à la révision de l'ISO 14001: rejoindre la commission AFNOR/E2C.



MERCI pour votre attention
caroline.lhuillery@afnor.org